BONDUELLE

Société en Commandite par Actions au capital de 57 102 699,50 euros Siège social: La Woestyne, 59173 Renescure 447 250 044 R.C.S Dunkerque

Villeneuve d'Ascq, le 02 décembre 2022

Communiqué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 1er DÉCEMBRE 2022

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Bonduelle s'est tenue au siège administratif de la société sis Rue Nicolas Appert, 59650 Villeneuve d'Ascq, le 1^{er} décembre 2022 et l'ensemble des résolutions soumises ont été approuvées.

En particulier, ont été adoptées les résolutions suivantes:

- La 3^{ème} résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice et la fixation du dividende dont le montant s'élèvera à 0,30 euros par action. Le détachement du coupon interviendra le 03 janvier 2023 et le paiement des dividendes sera effectué le 05 janvier 2023.
- Les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} résolutions, renouvelant les mandats de Monsieur Laurent BONDUELLE, Monsieur Jean-Pierre VANNIER et Madame Corinne WALLAERT en qualité de membres du Conseil du Surveillance.

Au cours de cette Assemblée, la Direction générale du Groupe Bonduelle a également répondu aux questions posées par les actionnaires et développé les engagements du Groupe visant à générer à la fois performance économique et impact positif pour la Société, l'alimentation, les Hommes et l'environnement.

La Gérance